

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 juin 2012
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Départementale pour la Défense de la Qualité de la Vie en Gironde -
Représentation de la Communauté Urbaine de Bordeaux à l'assemblée générale
devant statuer sur la dissolution de l'association- Désignations**

Monsieur FELTESSE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L' Association Départementale pour la Défense de la Qualité de la Vie en Gironde (ADDQVG) a été constituée en janvier 1976.

Elle avait notamment pour but :

- de proposer aux pouvoirs publics les différentes formes d'action à entreprendre pour assurer la protection de la nature et la lutte contre la pollution dans le cadre de la campagne dite « Défense de la Qualité de la Vie »,
- de sensibiliser et informer le public en vue de son adhésion aux actions entreprises, afin que leurs résultats en soient durables.

Cette association n'ayant plus d'activités depuis 1989, il convient aujourd'hui de procéder à sa dissolution qui doit être formellement prononcée par l'assemblée générale de l'ADDQVG.

Selon les statuts de l'association, la Communauté Urbaine de Bordeaux est membre actif et représentée par trois maires. Toutefois, compte tenu de l'inactivité de l'ADDQVG depuis plus de vingt ans, il n'a pas été nécessaire de formaliser cette représentation lors des dernières mandatures.

Par courrier du 10 mai 2012, le Conseil Général a demandé à la Communauté Urbaine de désigner les trois représentants qui seront invités à la réunion de l'assemblée générale de l'ADDQVG, spécialement convoquée pour statuer sur la dissolution de l'association.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la demande du Conseil Général par courrier du 10 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la désignation de trois représentants de la Communauté Urbaine est nécessaire pour prononcer en assemblée générale la dissolution de cette association

DECIDE

Article unique: A l'issue des opérations de vote, sont désignés pour représenter la Communauté Urbaine de Bordeaux à l'assemblée générale devant statuer sur la dissolution de l'Association Départementale pour la Défense de la Qualité de la Vie en Gironde,

- M. Serge LAMAISSON
- M. Jean TOUZEAU
- M. Michel DUCHENE

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées. Désignations effectuées.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,

Le Président,

M. VINCENT FELTESSE

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 5 JUILLET 2012